

# **Assemblée générale**

## **de la société de Développement de Chernex**

### **Mercredi 25 août 2021 20h - salle de gym de Chernex**

#### **1. Accueil**

M. le Président Alain Crisinel ouvre l'assemblée à 20h10 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il remercie de leur présence les personnalités suivantes :

M. Olivier Gfeller, Syndic

Mme Irina Gote, Municipale

Mme Sandra Genier, Municipale

M. Florian Chiaradia, Municipal

M. Pierre-André Schneiter, Jeune Harmonie

M. Omar Soydan, Société des Intérêts des Avants

Ont fait excuser leur absence :

M. Jean-Louis Sornin, membre de la SDC

M. Daniel Martin, AVBE Brent

M. Samuel Roch, Intérêts de Chailly

Mme et M. Suzanne et Philippe Ogay

Mme Carmen Monnard

Pour le bien-être de tous et afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, le port du masque est exigé durant cette assemblée.

Malheureusement comme en 2020, il n'y aura pas de verrée à la fin de l'assemblée, mais le comité reste à votre disposition pour toute discussion, une fois l'assemblée terminée.

#### **2. Approbation du procès-verbal**

Le procès-verbal de 2020 a paru dans la lanterne et était également à disposition à l'entrée de la salle.

M. Crisinel propose aux personnes qui ont une remarque à faire concernant ce PV de se manifester.

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

#### **3. Rapport du Président**

Notre Président, M. Crisinel, nous fait le bilan de nos activités de l'année 2020.

Comme vous le savez, les années 2020 et début 2021 ont été toutes deux très spéciales, marquées par de grandes incertitudes sur les possibilités d'organisation habituelle de nos manifestations. Sans y avoir renoncé, nous avons cherché à plusieurs reprises des solutions pour ces organisations mais en vue de l'ampleur de ce qui devait être mis en place pour vous assurer toutes les sécurités demandées, nous avons été contraints de repousser ces manifestations à des temps meilleurs.

Le comité a continué de se voir durant cette période, une fois par mois au local qui se situe dans la ruelle entre l'épicerie fine aux deux couteaux et le parking central.

Nous avons remplacé la distribution du Saint-Nicolas habituellement faite lors de la soupe aux pois, par une livraison dans les classes avec l'accord et l'aide des enseignantes du village. Une vidéo du Saint-Nicolas a également été diffusée sur nos réseaux sociaux.

Le comité vous a également concocté sa dernière Lanterne en décembre dernier. Depuis le début de l'année, après plusieurs relances à nos annonceurs habituels, seuls 30% étaient désireux de participer à ces annonces. Nous avons donc décidé d'attendre un peu en laissant un peu d'air à nos annonceurs. Une Lanterne sera éditée pour la fin de l'année.

Dans l'attente de pouvoir vous proposer à nouveau des manifestations, le comité a mis à jour ses stocks, fait exécuter les contrôles nécessaires sur les installations à gaz et a entrepris des réflexions sur les achats nécessaires à court terme. Nous aurons la possibilité de vous présenter ces budgets au point 4.

Dès lors, nous sommes ravis de pouvoir vous annoncer que le marché artisanal se tiendra le samedi 4 septembre prochain de 9h00 à 23h00 et que vous êtes bien entendu attendus à venir participer en nombre et que si vous êtes désireux de donner un peu de votre temps, nous sommes encore à la recherche de bénévoles pour le montage et la tenue de la buvette. Donc n'hésitez pas à venir vers nous pour prendre le formulaire d'inscription. Même une heure de votre temps sera la bienvenue.

Je vous remercie de m'avoir écouté, je me tiens à votre disposition à la fin de l'assemblée si vous avez des questions.

#### **4. Présentation des comptes**

La caissière de la société, Madame Vanina Damiani présente les comptes d'exploitation de l'année 2020 les résultats par activité, le comparatif des années précédentes et le budget 2021.

Le compte d'exploitation présente un bénéfice de CHF 14'723.29.- ; grâce aux subventions communales et de la taxe de séjour. Les cotisations et les locations du congélateur y contribuent également.

La situation financière de la société est excellente avec des liquidités d'environ CHF 102'000.-.

Le budget 2021 est présenté sous la même forme que les années dernières. Le résultat attendu est de CHF 1'600.-.

#### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs des comptes, Mme Carmen Monnard et M. Laurent Widmer ont constaté que la comptabilité a régulièrement été tenue selon les règles en vigueur. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes.

#### **6. Approbation des comptes**

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité. Aucune opposition ni abstention.

Les vérificateurs pour 2021 seront :

Premier vérificateur : Mme Tania Bonjour

Deuxième vérificateur : M. Milo Genasci

#### **7. Démissions et élections statutaires**

Il est toujours plus agréable d'annoncer des nouveaux membres, mais plusieurs personnes du comité ont donné leur démission, soit :

Monsieur Jean-Louis Sornin, membre du comité depuis 2016, il est entré au sein du comité pour le poste de responsable du marché aux fleurs, celui-ci ayant été annulé depuis 2017, il désire se consacrer à d'autres activités qui le passionne. Un grand merci pour ces années d'activités.

Madame Geneviève Monticelli, membre du comité depuis 2013, est entrée au sein du comité pour apporter de l'aide sur différents postes. Depuis 2020, elle s'est occupée de décorer nos vitrines lors des différentes saisons. Aujourd'hui, elle désire se tourner vers de nouveaux défis. Un grand merci pour ces heures passées à nos côtés.

Madame Nicole Perret, secrétaire de notre association depuis 2013. Elle a tenu son poste tout au long de ces années avec vigueur, toujours présente pour toutes les demandes administratives nécessaires à nos manifestations. Sa bonne humeur lors des comités va nous manquer. Merci pour toutes ces heures de travail.

Monsieur Olivier Pittet, membre du comité depuis 2008. Pas besoin de vous le présenter ; directeur international de la musique à temps perdu, il a su mettre à profit de la SDC tous ses contacts au sein de la musique pour apporter durant toutes ces années des groupes extraordinaires aussi bien pour les nuits du Jazz, lors du marché artisanal, du 1er août et d'autres manifestations. Il a également développé la Lanterne avec Antonella qui vous tient informé 4 fois par année sur tout ce qui se passe dans le village. Un grand merci pour toutes ces années d'investissements personnels.

Voilà déjà à 4 annonces de départ et il faut vous en communiquer encore une dernière.

Madame Lise-Laure Pittet, membre du comité depuis 2008, présidente du village depuis 13 ans. Elle a su construire tout au long de ces années une équipe compétente pour vous apporter tout au long des saisons une programmation de manifestations incroyables qui ont apporté de la distraction et de la bonne humeur. Toutes ces années, elle a tenu la direction de cette association avec le mot d'ordre comme elle aime bien le dire : dépenses M-Budget. Nous lui souhaitons le meilleur pour ses prochaines aventures.

Pour terminer, Mme Antonella Lo Gatto-Fakih, la plus ancienne membre du comité, a concocté un petit discours pour le départ de Lise-Laure.

Heureusement il n'y a pas que des départs.

Monsieur Gaëtan Dumont, membre du comité depuis 2015 en tant que responsable F&B pour toutes nos manifestations, se propose pour le poste de Vice-Président.

Du sang neuf pour apporter de nouvelles idées et des touches de couleurs : Madame Angie Junod, se propose pour entrer au comité pour le poste décoration et vitrines.

Les postes vacants sont les suivants :

- secrétariat
- congélateur
- infrastructure

Si vous êtes désireux de rejoindre le comité pour l'un de ces postes ou simplement pour renforcer l'équipe restante, n'hésitez pas à venir à la fin de l'assemblée vers le comité actuel.

Le comité se présenterait donc comme suit :

Président	Alain Crisinel
Vice-président	Gaëtan Dumont
Caissière	Vanina Damiani
La Lanterne	Antonella Lo Gatto

Le comité est élu.

## 8. Nuit du Jazz 2022

M. Olivier Pittet nous présente les artistes prévus pour la Nuit du Jazz 2022, soit pour la 1<sup>re</sup> partie : Christophe Liechti, saxophoniste et pour la suite : Philippe Fankhauser, guitariste blues.

Cette édition sera à nouveau proposée en collaboration avec la Saison Culturelle, notamment au niveau de la billetterie. On croise les doigts pour qu'on puisse organiser cette Nuit du Jazz dans les meilleures conditions possibles.

## 9. Fête au village 2023

Notre dernière fête au village remonte déjà à 2014 et pour ceux qui étaient présents ou qui y ont participé ont certainement gardé des moments mémorables.

L'organisation de cette fête est différente des manifestations organisées par le comité de la SDC, à son habitude. Un comité spécial avec la possibilité d'intégrer des membres du comité de la SDC est créé uniquement pour cette manifestation.

À ce jour, plusieurs discussions sont en cours pour trouver de bonnes âmes motivées pour relever ce challenge, les infos avancent mais rien n'est encore conclu. Le comité se tient à disposition en fin d'assemblée pour les personnes désireuses d'y participer

## 10. Divers

M. Gfeller remercie le comité pour tout son travail de bénévolat. Pour ce début de législature, une nouvelle Municipalité est en place. Mmes Gote, Genier et M. Chiaradia sont présents ce soir. Pour la Municipalité, il est important d'avoir des interlocuteurs dans chaque village afin d'être informés des différentes problématiques que les villageois rencontreraient. Il est également important de pouvoir compter sur la Municipalité pour toujours dialoguer et trouver des solutions. Tout ce que les sociétés de développement des villages font, les décharge.

M. Chiaradia nous informe de quelques éléments sur les chantiers en cours et futurs dans le village.

Des potelets ont été installés à la Rue des Deux-Fontaines suite à la pétition pour la sécurisation des enfants sur le chemin d'école.

Une zone étendue à 20 à l'heure est à l'étude pour atténuer le bruit.

Le renouvellement des réseaux souterrains à la Route de Plantières est entrepris par le SIGE.

La réfection de la chaussée et le renouvellement des réseaux souterrains à la Route de Chaulin sont également en cours avec une sécurisation du cheminement piétonnier.

La sécurisation aux Routes de la Fin du Craux et de Chaulin est actuellement à l'étude.

Il y a également une volonté de sécuriser le chemin pour les écoliers qui arrivent à la Place du Carroz.

**M. Blaser** : il se demande si on ne pourrait pas faire un trottoir à la Route de Fontanivent et il prend exemple sur Blonay.

**M. Chiaradia** : La planification pour la création d'un trottoir à la Route de Fontanivent Est à définir car le coût est élevé.

Une étude pourra être relancée suite à la validation du PGA pour l'accessibilité des « Hauts » au Chemin des Marais.

**M. Perret** : il demande où en est le dossier Chernex-Village.

**M. Gfeller** : pas de nouvelles de la justice.

**M. Ruchet** : il demande des nouvelles concernant le PGA et les zones de réserve touchées à Chernex.

**M. Gfeller** : la réalisation du PGA va être très longue. On va essayer d'avancer le plus vite possible et ne pas se prendre les pieds dans ce dossier. C'est un gros chantier. La Municipalité a mandaté une entreprise pour les seconder. Au final, ça ne dépend pas de la Commune, le dossier doit être accepté par les instances supérieures. La Municipalité se donne les moyens et avance. On ne fait pas de promesses car on n'est pas sûr d'y arriver au bout de cette législature.

**Mme Genier** : elle précise qu'il y a eu 78 oppositions dont 2 ont été retirées. Chaque opposant a 30 minutes pour s'exprimer. Toutes ces oppositions ralentissent le processus.

M. Rutishauser, président de la FSG Chernex nous informe qu'il est à la recherche d'une ou un responsable de la cantine car la personne qui s'en occupait veut prendre sa retraite.

Plus personne ne désirant prendre la parole, M. Crisinel clôt l'assemblée générale à 21h00 et remercie tout le monde pour nous avoir écoutés et suivis durant cette soirée.

Au nom du comité de la SDC, il souhaite un bon retour chez soi et nous donne rendez-vous le 4 septembre pour le marché artisanal.